



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ARBITRES DU BRABANT AIF

13 janvier 2018

ORDRE DU JOUR



10h00	Mot du Président Désignations / Déconvocations Visionnement	Emmanuël Fabian Philippe
10H30	Formation	Patrick
11h15	Etat : école nationale d'arbitrage	Patrick
11h25	Arbitrage Beach	Emmanuël



CPA - COMPOSITION

- Emmanuël BONAMI
- Philippe VAN BEECK
- Patrick BROGNIET
- Fabian DUPON
- Hamis Issa Issovich
- Jean-Pol SOHY

Président

Resp. Visionnement

Resp. Formation

Resp. Désignations

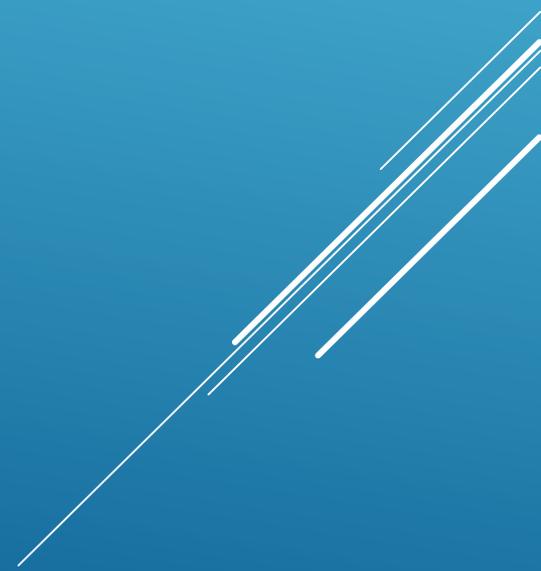
Secrétaire

Membre



BILAN 1^{er} tour saison 2017-2018

- Bon 1^{er} tour dans l'ensemble
- 1 seule situation nécessitant un recours en réclamation
- Même reçu des échos positifs de clubs difficiles





- Accueil de 10 nouveaux arbitres dans la provinces : Yolande Djivoh, Caroline De Villé, Denis Lénelle, Olivier Lénelle, Daniel Offermans, Frédéric Schmitt, Valentin Nicaise, Jérôme Josseaux, Pierre Pinter, Marc Donald Tchappa Danji
- Frais de déplacement : A ne compter qu'une seule fois si vous sifflez plusieurs matchs consécutifs dans une même salle.
- Si vous allez d'une salle à l'autre, vous comptez pour le 1er match le trajet domicile-salle, pour l'autre match, le trajet entre les deux salles + salle-domicile.
- Vous n'avez pas droit au frais de déplacement lorsque vous sifflez un match pour lequel vous n'avez pas été désigné, mais que vous êtes présent dans la salle.
- Des nouvelles cartes d'arbitres sont en cours d'impression et seront envoyées dans les prochains jours.



Désignations/Déconvocations:

- Le site www.portailaif.be est l'UNIQUE point d'entrée SVP !!!!
- Déconvocation normale: SITE et RIEN QUE LE SITE !
- Déconvocation **urgente**: contacter Fabian DUPON (gsm/sms) et selon la circonstance le club également.
- Une arrivée tardive **DOIT** être signalée



Désignations/Déconvocations:

Pour les désignations, je dois tenir compte :

- Des demandes de congé ;
- De votre club d'appartenance ;
- De vos autres fonctions dans votre club (joueur, coach,...) ;
- Des moyens de transport ;
- De desideratas ou souhaits personnels



Désignations/Déconvocations:

Il serait utile :

- de rentrer vos congés MINIMUM 4 semaines à l'avance
- Si vous ne souhaitez pas être désigné un jour précis par WE, rentrez le systématiquement en congé.
- **AVANT d'effectuer les désignations, je regarde les arbitres en CONGE**
- ENSUITE j'essaie de faire les désignations en respectant vos desideratas, les moyens de transport, vos autres fonctions au sein de votre club,....

DEMANDE DE CONGE

Adresser, au moins **6 semaines à l'avance** à la CPA, toute demande de congé



Procédure à suivre:

Se rendre sur le portail AIF dans l'espace « arbitrage »

The screenshot shows the login interface for the A.I.F. Espace Arbitrage portal. At the top, there is a header with the A.I.F. logo and the text 'A.I.F. Espace Arbitrage. :: Connexion' and the date 'Mercredi 07 Septembre 2016 -- 10:24:35'. Below the header is a 'Menu Général' bar. A dropdown menu is open, showing 'Brabant-W. Bruxelles-C.' with a downward arrow. The main content area is a yellow rounded rectangle containing the instruction: 'Veuillez sélectionner votre 'Nom' et entrer votre 'Mot de Passe' pour vous connecter.' Below this are two input fields: 'Arbitre :' with a dropdown arrow and 'Mot de Passe :' with a red exclamation mark icon. An 'Envoyer' button is positioned below the fields. At the bottom of the form, there are two links: 'J'ai oublié mon Mot de Passe' and 'Je n'ai pas encore de Mot de Passe'. The page is framed by a dark red 'Menu Général' bar at the bottom.

DECONVOICATIONS



En cas de déconvocation **48 heures avant** ma convocation, je préviens le responsable de l'arbitrage par mail

Désignateur: Fabian DUPON
detente_volley@hotmail.com

Avec une copie pour:

Président de la CPA: Emmanuel BONAMI cpa@volley-bwbxl.be

En cas de déconvocation **moins de 48 heures** avant ma désignation, je préviens le responsable de l'arbitrage par téléphone

Désignateur: Fabian DUPON

0475/71 29 68

OU

Président de la CPA: Emmanuel BONAMI

0473/22 94 73 – 010/60 18 35

ADRESSES UTILES/ SITES WEB



SEULE une adresse est opérationnelle: cpa@volley-bwbxl.be

Site WEB:

- **Site Brabant Aif: www.volley-bwbxl.be**
- **L'espace arbitrage est sur le site principal et nous y mettrons tous les messages. Donc consultation régulière du site SVP!! Merci**

Visionnement



- ▶ Depuis le début de saison, le focus des visionneurs a été mis sur le parrainage des nouveaux candidats.
- ▶ Suite aux 3 sessions d'examen d'octobre à décembre, la plupart des candidats ont été parrainés pour 2 à 3 matchs.
- ▶ Pour le deuxième tour nous veillerons à continuer à encadrer nos jeunes candidats, mais aussi certains arbitres spécifiques.
- ▶ Les désignations seront faites uniquement par Philippe. Les membres de la CPA, peuvent proposer des arbitres à suivre.
- ▶ Toute aide au visionnement est la bienvenue

FORMATION janvier 2018



Les parrainages et visionnements du premier tour, nous ont permis de mettre en évidence certains points à améliorer:

- Gestion globale et préparation du match
- Échelle des sanctions et retards de jeu
- Evènements extérieurs
- Projet National



FORMATION 2017-2018

Gestion globale et préparation du match



Communication



Discipline Positive



ORGANISATION

RELIABLE INCLUDING
COLLABORATION
EDUCATION BETWEEN



RIGUEUR



Respect

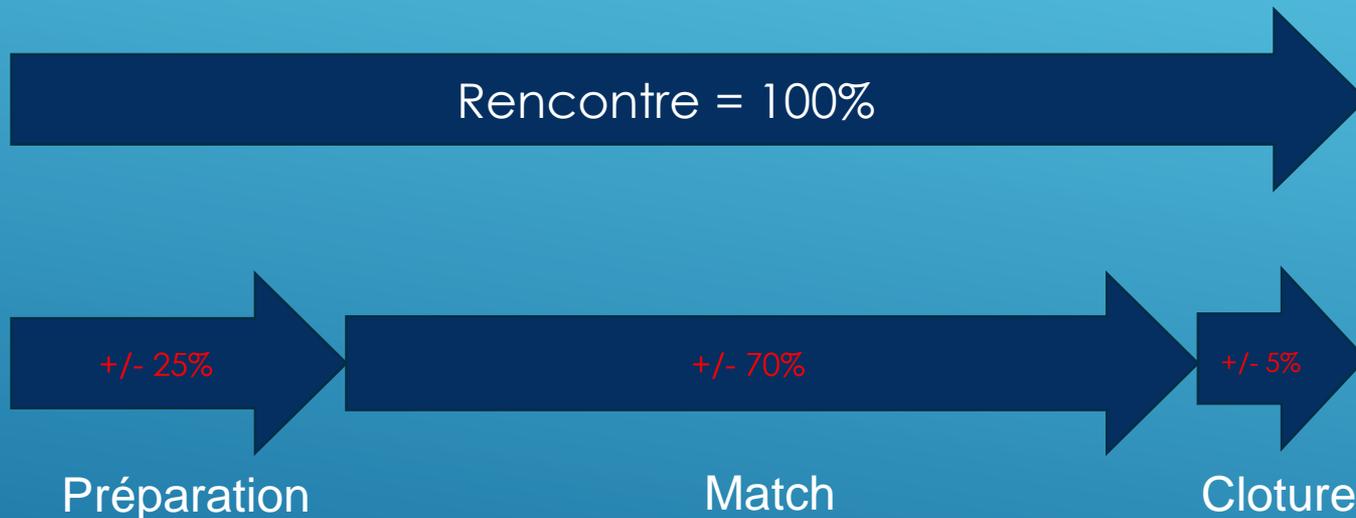
Gestion



FORMATION Janvier 2018



Gestion globale et préparation du match



Une bonne préparation de la rencontre facilite la suite de la gestion de la rencontre.

FORMATION Janvier 2018



Gestion globale et préparation du match

Un guide spécifique a été créé:

Préparation	
<input type="radio"/>	Arrivée sur place entre 45 et 30 min avant l'heure officielle
<input type="radio"/>	se présente aux 2 équipes (éviter trop de familiarité)
<input type="radio"/>	demande à faire compléter la feuille première par les 2 équipes
<input type="radio"/>	se changer
<input type="radio"/>	contrôle administratif, de la feuille de match et des licences + vignette validation compétition
<input type="radio"/>	feuille du match réserve
<input type="radio"/>	enveloppe timbrée
<input type="radio"/>	fiche de frais
<input type="radio"/>	fiche de rotation
<input type="radio"/>	indemnité
<input type="radio"/>	partie supérieure de la feuille de match complétée
<input type="radio"/>	délégué au terrain + signature
<input type="radio"/>	code homologation
<input type="radio"/>	vérifie s'il y a lieu de définir une zone de service spécifique, zone d'échauffement, chaise de puni
<input type="radio"/>	dès la fin du match réserve indique l'heure de début du match première (20 min après la fin)

FORMATION Janvier 2018



Gestion globale et préparation du match

<input type="radio"/>	-20 : contrôle des joueurs et maillots + coach
<input type="radio"/>	-16 : siffle la fin de l'échauffement
<input type="radio"/>	-16 : vérifie le filet
<input type="radio"/>	-15 : toss et signature capitaine + coach
<input type="radio"/>	-15 : siffle les 10 min au filet 4-4-2
<input type="radio"/>	-12 : fiche de position (signée)
<input type="radio"/>	entre temps vérifie
<input type="radio"/>	ballon de match (modèle et pression)
<input type="radio"/>	plaquettes
<input type="radio"/>	chaise des punis
<input type="radio"/>	remet les fiches de position à la table et vérifie la retranscription
<input type="radio"/>	-5: siffle la fin de l'échauffement
<input type="radio"/>	donne ses dernières instructions à la table
<input type="radio"/>	vérifie qu'il a tout son matériel
<input type="radio"/>	Montre
<input type="radio"/>	sifflet
<input type="radio"/>	cartes
<input type="radio"/>	fiche de position
<input type="radio"/>	bic
<input type="radio"/>	-2 : se dirige et s'installe sur le podium avec 1 ballon de match
<input type="radio"/>	-1: siffle pour aligner les 2 équipes sur la ligne de fond
<input type="radio"/>	vérifie les positions
<input type="radio"/>	s'assure du contact visuel avec le marqueur
<input type="radio"/>	0 : démarre son match

FORMATION Janvier 2018



Gestion globale et préparation du match

Cloture	
<input type="radio"/>	au dernier coup de sifflet et le geste de fin de match, descend de chaise
<input type="radio"/>	après que les équipes soient passées lui serrer la main, se dirige vers la table du marqueur
<input type="radio"/>	vérifie la feuille de match et si OK fait signer le marqueur
<input type="radio"/>	appelle les 2 capitaines pour signature
<input type="radio"/>	s'assure que toutes les signatures sont bien présentes ensuite signe comme 1er arbitre
<input type="radio"/>	prend l'original de la feuille de match, la plie et la met dans l'enveloppe timbrée avec la fiche de frais.
<input type="radio"/>	ferme l'enveloppe et en prend possession

FORMATION 2017-2018



Échelle des sanctions et retards de jeu

- Aujourd'hui, l'arbitre sanctionne trop tard ou pas, car :
 - Ne souhaite pas envenimer les choses
 - À peur de la réaction du joueur ou coach
 - Ne veut pas pénaliser l'équipe
 - Juge que c'est inutile
 - Ne prend pas conscience de la gravité des faits
 - Aura toujours une bonne raison pour ne pas sanctionner
- Mais en règle générale, cette situation se retourne contre lui.
- Il termine son match avec un sentiment du travail « mal fait » et après coup se dit qu'il aurait du agir plus tôt.
- Il est indispensable pour le bien de tous: joueurs, entraîneurs, spectateurs et nous arbitres, d'appliquer l'échelle des sanctions (quand elle se justifie) afin de retrouver un arbitrage en ligne avec l'attitude des participants d'une rencontre.



Échelle des sanctions et retards de jeu

Les Informations de la Commission Fédérale d'Arbitrage.

La carte jaune... Un drame ??

Catégorie : Arbitrage

Publication : 13 novembre 2014



Ce petit moment pour tenter de dédramatiser tout ce qui tourne autour du geste de l'arbitre montrant une « CARTE JAUNE »

En effet dans les règlements précédents (2009-2012) il était demandé aux arbitres de donner en première instance de l'application de l'échelle des sanctions un « Avertissement Verbal ».

La carte jaune était le stade suivant et était une pénalisation avec point et service pour l'adversaire. Comme c'était le premier signe « visible » sa notification était mal perçue car il en résultait directement une sanction.

A ce jour, l'avertissement verbal existe toujours, mais n'est pas un passage obligatoire. Il est laissé à l'appréciation de l'arbitre.

Le second stade de la prévention est la carte jaune. Ce signe extérieur est le premier signe visible de tous.

Il ne constitue pas une sanction, mais signifie que le joueur de l'équipe concerné et par extension l'équipe elle-même a atteint la limite de la sanction suivante, qui est une pénalisation par l'octroi d'une carte rouge avec point et service pour l'adversaire.

A entendre les réactions et les discussions que suscitent le fait de montrer une carte jaune, il semble que beaucoup de joueurs ou spectateurs n'aient pas compris sa signification.

Si personne ne sifflait ou protestait contre l'avertissement verbal il en est tout autrement de la carte jaune qui a pourtant exactement la même signification.

Il s'agit ni plus ni moins d'un signal de STOP sans pénalisation aucune.

Alors de grâce, ne faites pas un monde de cette carte jaune qui signifie simplement:

« Attention votre équipe a atteint le niveau tolérable avant d'être sanctionnée... »

FORMATION 2017-2018



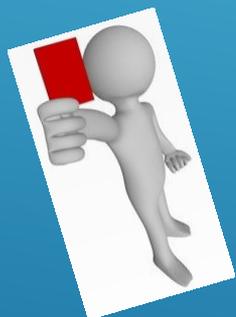
Échelle des sanctions et retards de jeu

FIGURE 9: ECHELLES DES SANCTIONS ET CONSEQUENCES

Règles concernées: 16.2, 21.3, 21.4.2

9a: ECHELLE DES SANCTIONS POUR COMPORTEMENT INCORRECT

CATEGORIES	OCCURRENCE	FAUTIF	SANCTION	CARTONS	CONSEQUENCE
Comportement Incorrect Mineur	Etape 1	Tout membre	Non considéré comme une sanction	Aucun	Uniquement préventif
	Etape 2			Jaune	
	Toute répétition		Pénalisation	comme ci-dessous	comme ci-dessous
Conduite grossière	1ère	Tout membre	Pénalisation	Rouge	Un point et le service pour l'adversaire
	2ème	Même membre	Expulsion	Rouge + Jaune ensemble	Le joueur quitte le terrain de jeu et reste dans l'aire de pénalité jusqu'à le fin du set
	3ème	Même membre	Disqualification	Rouge + Jaune séparément	Le joueur quitte l'aire de contrôle pour le reste du match
Conduite injurieuse	1ère	Tout membre	Expulsion	Rouge + Jaune ensemble	Le joueur quitte le terrain de jeu et reste dans l'aire de pénalité jusqu'à le fin du set
	2ème	Même membre	Disqualification	Rouge + Jaune séparément	Le joueur quitte l'aire de contrôle pour le reste du match
Aggression	1ère	Tout membre	Disqualification	Rouge + Jaune séparément	Le joueur quitte l'aire de contrôle pour le reste du match



FORMATION 2017-2018

Échelle des sanctions et **retards de jeu**



FIGURE 9: ECHELLES DES SANCTIONS ET CONSEQUENCES

Règles concernées: 16.2, 21.3, 21.4.2

9b: ECHELLE DES SANCTIONS POUR RETARD DE JEU

CATEGORIES	OCCURENCE	FAUTIF	DISSUASION ou SANCTION	CARTONS	CONSEQUENCE
Retard	1er	Tout membre de l'équipe	Avertissement pour retard	Geste 25 avec carton jaune	Prévention – pas de pénalisation
	2ème et les suivants	Tout membre de l'équipe	Pénalisation pour retard	Geste 25 avec carton rouge	Un point et le service pour l'adversaire

FORMATION 2017-2018



- Evènements extérieurs
 - Hélas....., nous constatons que certains supporters et spectateurs ont des comportements totalement déplacés tant vis-à-vis des joueurs que du corps arbitral.
 - Ce phénomène n'est pas nouveau, puisque des communications ont déjà été faites par le passé pour sensibiliser toutes les parties, mais avec peu de résultat.
 - Il est donc impératif d'agir en fonction de l'attitude de « certains » qui ne peuvent plus être tolérés.
 - Nous insistons sur le fait, que chaque arbitre a la responsabilité (via le délégué au terrain) de gérer le comportement des supporters.
- 3 niveaux:
 1. Appel du délégué pour demander aux supporters d'arrêter les critiques et insultes
 2. si pas d'amélioration: via le délégué faire quitter la salle au(x) perturbateur(s)
 3. Appel des capitaines pour informer de la possibilité d'arrêt du match. Si confirmé, rapport à faire avec le support de la CPA et de la CPR

FORMATION 2017-2018



- Evènements extérieurs

- Extrait du ROI BWBC Volley

un délégué au terrain et un marqueur, affiliés à l'AIF ou détenteur d'une licence loisirs.

- les deux fonctions peuvent être exercées par une seule personne, pour autant qu'elle réponde aux modalités prévues ;
- dans les compétitions jeunes, une seule personne peut cumuler les fonctions de délégué au terrain, de marqueur et de coach ;
- tout délégué au terrain doit être âgé de 18 ans ;
- le délégué au terrain est responsable de l'ordre dans le public et de la sécurité des arbitres et des joueurs, jusqu'au moment où ceux-ci quittent les installations sportives, les bars et buvettes n'étant pas considérés comme faisant partie de ces installations.

FORMATION 2017-2018



- Evènements extérieurs

Les Informations de la Commissions des Rencontres.

Comportement des Spectateurs - La limite est atteinte

Catégorie : [Rencontres](#)

 Publication : 30 septembre 2011



Le conseil d'administration est informé de faits inqualifiables lors de l'une ou l'autre rencontre de championnat en AIF : insultes des joueurs ou joueuses, présence de gens imbibés d'alcool dans la salle de compétition, ...

Nous exigeons des arbitres de mettre fin à des actes impliquant des injures, moqueries ou autres comportements incorrects de la part du public, fût-il hors zone neutre.

Le volley-ball est un sport respectueux et propre. En aucune manière nous ne pouvons accepter une dérive du style de celles qui existent aujourd'hui dans la plupart des clubs de football. Même si cela semble plaire à un certain public manquant d'éducation élémentaire.

Les arbitres ont autorité d'interrompre la rencontre ou même d'y mettre fin. Le club victime de ces actes doit exiger de l'arbitre une intervention ramenant au respect.

Si des actes incorrects se sont produits et sans rapport arbitral, le conseil d'administration se réserve le droit de prendre des mesures y compris contre l'arbitre qui ne remplit pas son rôle.

Grand merci aux clubs de veiller à éviter tout comportement irresponsable et d'empêcher la consommation d'alcool pendant les rencontres par les spectateurs.

Pour le bureau du CA AIF

Jean VAN LIERDE, responsable des rencontres,

Philippe JANS, secrétaire général,

Albert DAFFE, président.

FORMATION 2017-2018



- Evènements extérieurs

Les Informations de la Commissions des Rencontres.

Quelques rappels....

Catégorie : [Rencontres](#)

 Publication : 12 septembre 2012



Alors que la nouvelle saison sportive débute, il est utile de rappeler à tous (responsables de club, arbitres, joueurs, spectateurs) deux points de savoir-vivre:

1. Il est **strictement** interdit de vendre ou de consommer des boissons alcoolisées dans l'aire de contrôle de l'arbitre ainsi que dans les gradins. Il en va de même pour les boissons dans des contenants en verre (et dont le bris éventuel pourrait occasionner des blessures!!)
2. Le volley-ball est un sport entre "gens de bonne compagnie". Le fair-play et la "sportivité" devraient être des règles de conduite normales. Dès lors, il est interdit d'insulter, dénigrer ou intimider l'adversaire, l'arbitre, son équipe.

Les arbitres ont pour instruction en ce qui concerne les deux points ci-dessus de:

1. faire intervenir le délégué au terrain pour faire respecter ces points
2. interrompre ou arrêter la rencontre en cas de persistance des nuisances lorsqu'ils jugent que la poursuite de la rencontre ne peut avoir lieu dans des conditions de sécurité et de sportivité normales
3. établir un rapport détaillé des faits (assimilé à une réclamation) s'ils l'estiment nécessaire (obligatoire en cas d'interruption de la rencontre).

En espérant que ces rappels ne sont que de pure forme, nous vous souhaitons un bon championnat.

Le CA AIF

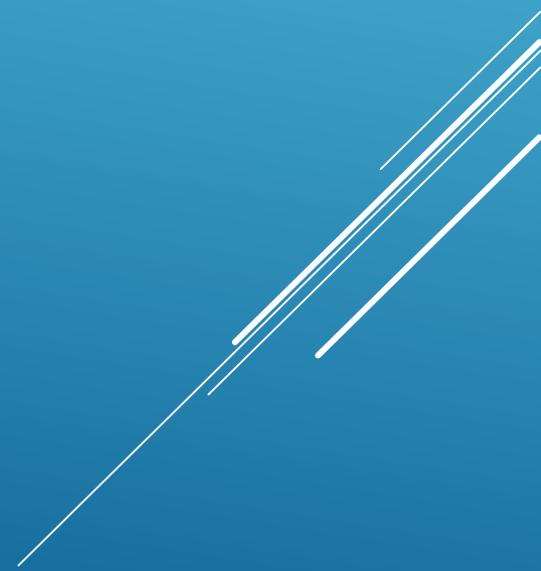
FORMATION 2017-2018



- Projet National

Elaboration d'un plan stratégique national basé sur
4 thèmes :

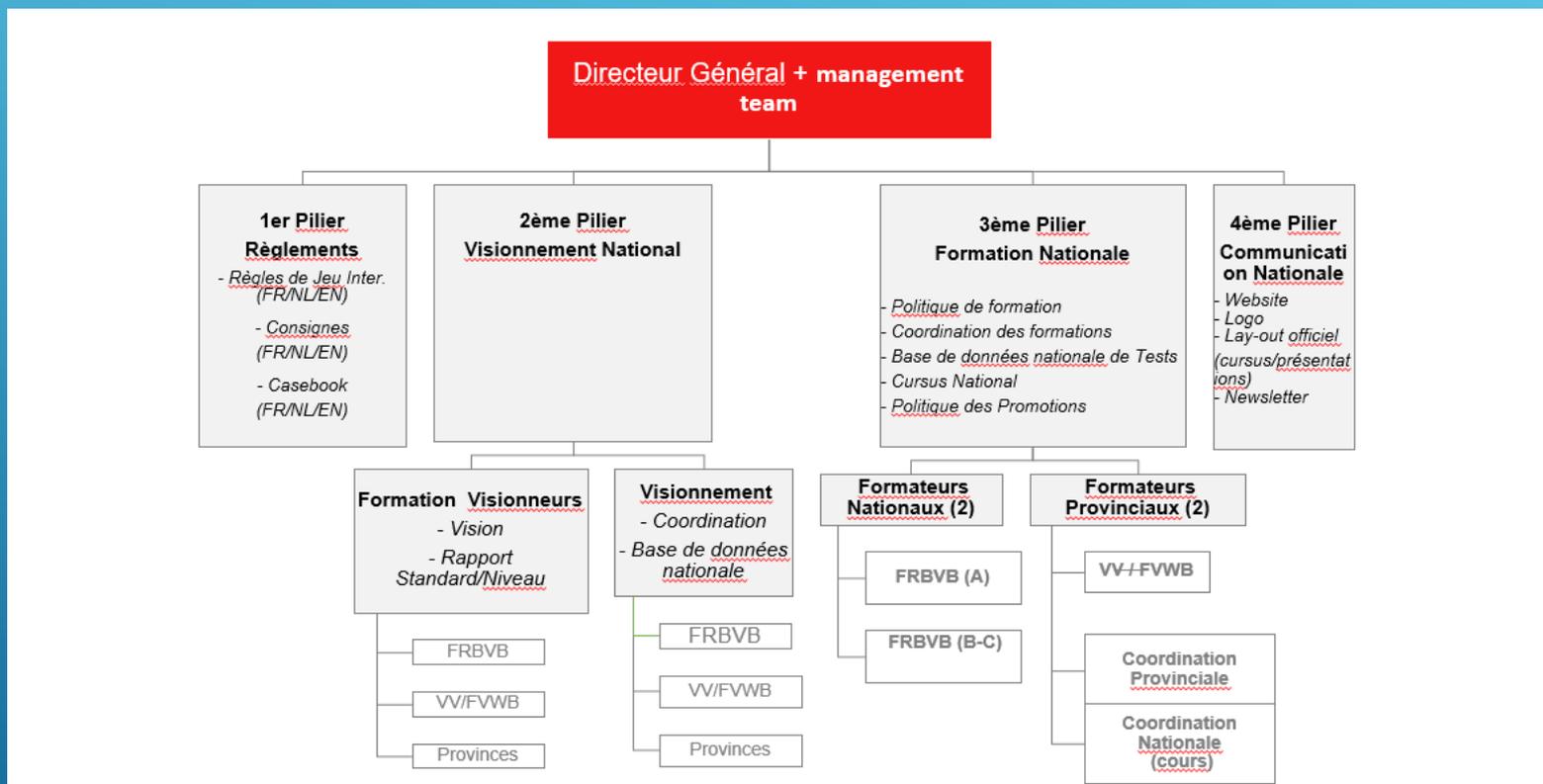
1. Communication
2. Arbitrage National
3. Arbitrage International
4. Volley Belgium Referee School



FORMATION 2017-2018



- **Projet National**



FORMATION 2017-2018



- Projet National

Qui est concerné?

Qui est concerné?	Pilier 1 (Reglements Nat)	Pilier 2 (Visionnements Nat)	Pilier 3 (Formation Nat)	Pilier 4 (Communication Nat)
National <u>Obligatoire</u>	Application uniforme des reglements VV/AIF	Formulaire standard visio. + formation des visionneurs	Formation arbitres + Database tests + Obj. Revue des promotions	Les arbitres sont nos clients ! Avec lesquels nous communiquerons avec détermination
Divisions <u>Librement</u>	Règlements adaptés par rapport au niveau + Point de contact	Connexion à la database nationale + adapter le formulaire de visionnement	Reunions de formations uniformes adaptées au niveau	Partage d'informations adaptées par rapport au niveau
Prov. <u>Librement</u>	Règlements adaptés par rapport au niveau + Point de contact	Connexion à la database nationale + adapter le formulaire de visionnement	Support maximal pour le recrutement des arbitres (cours & examens)	Partage d'informations adaptées par rapport au niveau



La cellule formation est à votre entière disposition.



○ Patrick BROGNIET

patrick.brognet1@telenet.be

0476/952067





Arbitrage BEACH

- ▶ Pour le championnat de Belgique de Beach : la CFA recherche des jeunes arbitres motivés pour y arbitrer 2-3 tournois.
- ▶ Date du championnat : de début mai à début Aout.
- ▶ Si quelqu'un est intéressé, me le faire savoir par mail pour que je le fasse suivre auprès du responsable francophone du Beach qui enverra le formulaire d'inscription.
- ▶ Pour les nouveaux intéressés, le cours d'arbitrage est prévu en 1 séance fin mars ou avril avec test théorique le jour de la réunion des arbitres de beach au mois d'avril.
- ▶ L'examen pratique lors du 1er tournoi à Bruxelles début mai avec des parrains
- ▶ Il y a aussi la possibilité d'arbitrer les championnats de Wallonie des jeunes de Beach qui se développent cette année
- ▶ Une journée = min 65€ (car on devrait augmenter) + 8 boissons + tickets pour manger à midi et repas le soir + frais de déplacements



DIVERS

**Si vous avez des questions
c'est le moment,
c'est l'instant**





**La Commission
Provinciale d'Arbitrage
vous souhaite une bonne suite
de saison 2017-2018**

